

QUI PEUT VOUS AIDER À FAIRE VOTRE DÉMARCHE EN LIGNE ?

Prenez rendez-vous et allez dans un des 5 Espaces France Services.



France services



DANGÉ-ST-ROMAIN

05 49 23 70 86

dangé-saint-romain@france-services.gouv.fr



PLEUMARTIN

05 49 23 70 88

pleumartin@france-services.gouv.fr



NAINTRÉ

05 61 34 74 22

naintre@france-services.gouv.fr



LENCLÔÎTRE

05 49 23 70 87

lencloitre@france-services.gouv.fr



BONNEUIL-MATOURS

09 74 36 99 70

bonneuil-matours@france-services.gouv.fr



Contactez un conseiller numérique de Grand Châtelleraut !



CONSEILLER NUMÉRIQUE
France services

Pour vous accompagner individuellement ou dans le cadre des permanences organisées à Châtelleraut, Sossais et Aailles et dans les Espaces France Services :

conseillers-numeriques@grand-chatelleraut.fr

06 84 03 56 83

06 07 73 33 77

06 07 73 55 07

Vous pouvez laisser un message.

VOUS SOUHAITEZ ACHETER UN VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE OU UN KIT ?

GRAND CHÂTELLERAUT VOUS AIDE



200 €

DE SUBVENTION*

DOSSIER À COMPLÉTER SUR
GRAND-CHATELLERAUT.FR /
VIVRE / MOBILITE

* Aide accordée par foyer fiscal et par ordre d'arrivée des dossiers (complets) et dans la limite du budget alloué à l'opération



[grand-chatelleraut.fr](https://www.grand-chatelleraut.fr)

GRAND CHÂTELLERAUT
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Guide pratique

ÉDITION 2024

Ouverture du site le 2 avril à 10h

Contact : Service Mobilités de Grand Châtelleraut
05 49 26 64 96

QUELLES SONT LES CONDITIONS ?

- Habiter une des 47 communes de Grand Châtelleraut
- Avoir plus de 18 ans
- Avoir acheté un vélo à assistance électrique (VAE) qui respecte les normes européennes (cf pièces demandées)
- Ne pas avoir déjà bénéficié de la subvention



Attention 2 demandes maximum par foyer !

COMMENT PROCÉDER ?

- **Étape 1 :** je prépare mon dossier, toutes les pièces sont bien à mon nom.

La liste des pièces à fournir

- Copie de la pièce d'identité
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Relevé d'identité bancaire (RIB)
- Facture d'achat du VAE ou du kit, acquittée
- Certificat d'homologation du matériel avec la Norme **NF EN15194**
- Attestation sur l'honneur signée
- Certificat ancien abonné Vélib' (si ancien abonné) à obtenir auprès de l'agence
- Questionnaire mobilité (intégré à la démarche)

Je peux bénéficier d'une aide de 200 € (300 € pour les anciens abonnés Vélib').

- **Étape 2 :** je scanne toutes les pièces.



Attention seul le format PDF est accepté

Conseils



Si j'ai pris des photos je peux ensuite les convertir sur le site [I lovepdf](#) en ligne ou alors utiliser l'application adobe pdf sur mon téléphone pour les convertir.

- **Étape 3 :** je crée mon compte en ligne ou alors j'utilise mon compte France Connect sur le site dédié pour débiter ma demande :

grand-chatelleraut.fr/vivre/demande-aide-velo-électrique

Je complète ma demande en ligne en suivant les instructions. J'ajoute les pièces en format PDF que j'ai préparées. Je réponds au questionnaire et je valide ma demande.

- **Étape 4 :** ma demande est en cours de traitement, je peux consulter l'état d'avancement sur la plateforme (pas la peine d'appeler).

Si mon dossier est incomplet, je reçois un mail ou un message sur la plateforme m'en informant et je dispose de 7 jours pour régulariser **sinon** la demande est rejetée.

Si mon dossier est complet, tout est validé et je n'ai plus qu'à attendre le paiement sous 3 mois maximum.

- **Étape 5 :** je reçois l'argent sur mon compte bancaire.



Je profite de la subvention et je roule à vélo

**Premier arrivé, premier servi, il n'y en aura pas pour tout le monde !
N'attendez pas pour faire votre demande**

**Si le budget est épuisé !!!! Pas de panique...
Vous pourrez faire une demande lors de la prochaine campagne (l'année suivante).**



Bonus National Vélo

**Conseils : vérifier si vous êtes éligible.
Si c'est le cas, vous pourrez directement demander une attestation sur la plateforme après avoir reçu la subvention de Grand Châtelleraut.**